

## POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL (MINI-CHAIRE) EN

### DROIT PENAL

(CORRESPONDANT A 40% DE TEMPS PLEIN, 20% ENSEIGNEMENT ET 20% RECHERCHE)

FACULTE DE DROIT ET CRIMINOLOGIE

Référence : 2023/A020

Date limite du dépôt des candidatures : 28 février 2023

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2023

### Descriptif du poste

La Chaire à temps partiel en droit pénal est une Chaire universitaire destinée à renforcer l'équipe de droit pénal de la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB. Elle comporte une part d'enseignement (maximum 0,25 ETP) et une part de recherche (minimum 0,15 ETP). La personne retenue pour cette Chaire doit rejoindre le Centre de recherches en droit pénal et exercer ses missions au sein de l'Université à raison de deux jours par semaine en moyenne.

La personne recrutée doit donc participer à l'enseignement et à la recherche collective, ainsi qu'à l'administration de la Faculté et à la gestion du Centre de recherches en droit pénal.

Sur le plan de la recherche, le titulaire de la Chaire doit :

- Promouvoir des thèses de doctorat et participer à des comités d'accompagnement de thèse.
- Développer la recherche collective et obtenir des financements pour celle-ci.
- Organiser des événements scientifiques de niveaux national et international.
- Rédiger régulièrement des publications scientifiques nationales ou internationales et participer à des ouvrages collectifs, si possible avec comité de lecture (*peer review*).
- S'impliquer dans les réseaux scientifiques nationaux et internationaux dans la matière.

Sur le plan de l'enseignement, le titulaire de la Chaire doit :

- Assurer les cours décrits ci-dessous et leur évaluation.
- Superviser et évaluer des travaux de fin d'études.

La charge de cours définie peut être adaptée en fonction du profil de la personne recrutée. Cette charge est par ailleurs revue, en fonction des besoins de la Faculté, à échéances régulières :

- DROI-C-2006 – Procédure pénale : 24 h, Bachelier en droit à Bruxelles et Master en criminologie (environ 600 étudiants)
- DROI-C-2176 – Procédure pénale : 24h, Bachelier en droit à Mons (environ 150 étudiants)

## Titre requis

Docteur.e à thèse en Sciences juridiques spécialisé.e en droit pénal, ou le cas échéant Docteur.e en Criminologie (et dans ce cas être titulaire d'un Master en Droit en plus).

La thèse doit être déposée au moment de la candidature et un rapport du jury de la thèse doit être communiqué à la Commission de sélection avant sa réunion.

## Compétences requises

- vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- vous pouvez faire état d'une expérience post-doctorale et d'un excellent dossier scientifique ainsi que d'une expérience de recherche utile en droit pénal en relation avec la fonction (rédaction d'ouvrages collectifs ou de rapports, organisation de congrès scientifiques, participation à des réseaux de chercheurs, ...).
- si vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé le doctorat (durant la période doctorale ou après) et une expérience pédagogique significative, ce sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Très bonne maîtrise de l'anglais scientifique (au minimum B2 au moment de l'engagement) et connaissance au moins passive du néerlandais. Une période d'adaptation peut être accordée.
- Esprit collaboratif et volonté de travail en équipe.

## Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Décanat de la Faculté de droit et de criminologie (téléphone : +32 2 650 39 93 – courriel : [doyenne.droit@ulb.be](mailto:doyenne.droit@ulb.be) )

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse [rectrice@ulb.be](mailto:rectrice@ulb.be)) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : <https://droitintra.ulb.ac.be/FormulaireCandidature.php>

Il contiendra les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation.
- Un Curriculum vitae, comprenant une liste des publications (si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/compléter-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature).
- Un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, spécifiant les thématiques envisagées et les pistes de développement, y compris les éventuelles collaborations avec les autres experts belges et internationaux dans la matière.
- Un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente au programme des cours et qui précise les objectifs et les méthodes d'enseignement.
- Une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum), relatifs à la recherche, à l'enseignement ou à toute autre activité professionnelle en rapport avec la fonction. Cette partie du dossier peut également contenir une description des réalisations et projets professionnels en dehors de la recherche.

- Les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt (voir le Guide des bonnes pratiques en matière de conflits d'intérêts de la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB).
- Un rapport de thèse rédigé par le jury après la soutenance (à envoyer au plus tard pour la réunion de la Commission de sélection).
- Trois publications représentatives du profil du/de la candidat.e accompagnées d'une note explicative justifiant le choix de ces trois publications et leur apport à la matière couverte par la Chaire.
- Les attestations des prestations antérieures permettant de justifier une ancienneté scientifique à temps plein de 4 ans.

## Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty ([marie.botty@ulb.be](mailto:marie.botty@ulb.be)) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.